

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du mercredi 10 mars 2021 Délibération n°2021-05

<u>DÉLIBÉRATION N°2021-05 : Approbation du Budget Rectificatif N°1 - prise en compte de</u> l'intégration des ressources et des dépenses <u>nouvelles</u>.

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable et notamment ses articles 175, 176 et 177,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Vu le décret n°2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte,

Vu le Règlement Intérieur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte mis à jour des modifications votées au CA du 30 septembre 2020,

Vu la délibération n°2020-50 du 23 novembre 2020.

Considérant que :

Les 20 membres en exercice du Conseil d'administration ont été valablement convoqués en vue d'approuver le Budget Rectificatif N°1.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte à l'unanimité le Budget Rectificatif N°1 du CUFR de Mayotte selon les dispositions suivantes :

ARTICLE 1

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- Plafond global des emplois : 112 ETPT dont :
 - o 102 sous plafond Etat (titre 2 et titre 3).
 - o 10 hors plafond (ressources propres).
- Autorisation d'engagement 7 258 070 € dont :
 - o 992 114 € de dépenses de masse salariale.
 - o 2 439 159 € de dépenses de fonctionnement.
 - o 3 826 797 € de dépenses d'investissement.
- 4 894 517 € de crédits de paiement
 - 992 114 € de dépenses de masse salariale
 - o 2 584 378 € de dépenses de fonctionnement
 - o 1 318 025 € de dépenses d'investissement
- 4 042 090 € de prévisions de recette
 - o 852 427 € de solde budgétaire (déficit)

ARTICLE 2

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- 852 427 € de variation de trésorerie
- 44 005 € de résultat patrimonial (bénéfice)
- 444 005 € de capacité d'autofinancement
- -848 040 € de variation sur fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	20	Nombre de votants (présents et représentés)	15
Membres en exercice	20	Nombre de membres représentés	2
Majorité absolue	11		
Quorum physique (budget)	11		
Nombre de pouvoirs	2		

Votants	17	Pour	17	Contre	0	Abstentions	0	Blancs	0

Délibération adoptée à l'unanimité

Document(s) en annexe(s) au présent extrait :

- Note de présentation.
- Budget rectificatif n°1 2021.

Fait à Dembéni, le 10 mars 2021,

La présidente du Conseil d'Administration du

Anrafati COMBO

Le directeur du CUFR

Le directeur

Aurélien SIRI

Extrait transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités le :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Mayotte peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de transmission au représentant de l'Etat à Mayotte. Certifié exécutoire le :

En application de l'article 21 du décret n° 2011-1299 précité, les délibérations du conseil d'administration sont exécutoires dans un délai de 15 jours suivant leur réception par le représentant de l'Etat à Mayotte.

Classée au registre des délibérations du Conseil d'Administration, consultable au secrétariat de Direction. Document mis en ligne le :

L'ordonnateur certifie que ce compte retrace les comptabilités dont il est chargé et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32 du décret GBCP

A ...DEMBÉNI...., le 10/03/2021

Le directeur du CUFR de Mayotte/

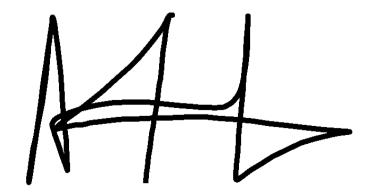
Aurélien SIRI

Résultat du vote du Conseil d'Administration et de recherche du 10/03/2021

Pour....: 17. Nombre de votants...... 17. Contre....: 0. Abstention: 0.

> La Présidente du Conseil d'Administration et de Recherche du CUFR de Mayotte Anrafati COMBO

Envoi au contrôle de légalité le :





Note de présentation du Budget Rectificatif n° 1 Pour l'Exercice 2021

Dans les conditions définies aux articles 184 et 185 du décret GBCP, l'organe délibérant peut autoriser lors d'un budget rectificatif le report sur l'exercice en cours des autorisations d'engagement et crédits de paiement non consommés à la fin de l'exercice précédent.

L'adoption d'un budget rectificatif est actuellement rendu nécessaire par des rectifications du budget initial mis à jour des résultats de l'exécution comptable 2020 et par l'intégration des éléments qui n'étaient pas connus lors de l'élaboration du budget initial 2021 :

D'une part par l'intégration des recettes:

- la subvention pour charges de service public de 300 000 € dotation pérenne de la masse salariale accordée sur la notification définitive de la SCSP 2020.
- le plan de relance pour le volet « rénovation énergétique » d'un montant 115 830€ correspond aux crédits de paiements de première année de travaux.
- Modification du budget PEPITE tenant compte du changement de gestion de fonds FSE+ géré par le GIP
- ré évaluation de crédits de fonctionnement pour les services et départements
- reprogrammation des financements conventionnés et contrats (annexe 3)

D'autre part par l'intégration des dépenses:

- le plan de relance pour le volet « rénovation énergétique » d'un montant de 2 790 000€. Ouverture en totalité des AE pour une notification des marchés de travaux au plus tard fin 2021. Les CP sont ouverts en suivant le calendrier des travaux, 115 830€ pour 2021 (annexe 1)
- abondement de crédits d'investissement de fonctionnement pour les dépenses liées à la crise sanitaire
- reprogrammation des dépenses des conventions et contrats de recherche (annexe 3)

Sont reportés :

 Les autorisations d'engagement (AE) de travaux non effectués sur 2020 d'un montant total de 334 840€ (réfection de parking, mise en accessibilité partielle du CUFR, mise en conformité sanitaire de la cafeteria), (annexe 2).

Au vu de ces éléments, le montant des autorisations budgétaires est porté à :

	BI	BR1	Variation (BR1/BI)	taux
Autorisations d'engagements	3 360 296,00	7 258 070,00	3 897 774,00	115,99%
Crédits de paiement	3 921 296,00	4 894 517,00	973 221,00	24,82%
Recettes	3 701 506,00	4 042 090,00	340 584,00	9,20%

A l'échelle de l'établissement, les crédits en AE/CP par enveloppes se ventilent comme suit :

		AE		СР			
	BI - 0	BR - 1	BR1/BI	BI - 0	BR - 1	BR1/BI	
Personnel	1 018 986,00	992 114,00	-26 872,00	1 018 986,00	992 114,00	-26 872,00	
Fonctionnement	1 894 491,00	2 439 159,00	544 668,00	2 072 491,00	2 584 378,00	511 887,00	
Investissement	446 819,00	3 826 797,00	3 379 978,00	829 819,00	1 318 025,00	488 206,00	
TOTAL	3 360 296,00	7 258 070,00	3 897 774,00	3 921 296,00	4 894 517,00	973 221,00	

	BI - 0	BR - 1	BR3/BI
Subvention SCSP	2 484 903,00	2 784 903,00	300 000,00
Autres financements de l'Etat	404 828,00	299 584,00	-105 244,00
Recettes propres	354 219,00	356 219,00	2 000,00
Financements fléchées	457 556,00	442 904,00	-14 652,00
TOTAL RECETTES	3 701 506,00	3 883 610,00	182 104,00
	BI - 0	BR - 1	
SOLDE BUDGETAIRE	-219 791,00	-852 427,00	-632 636,00

- Les tableaux des autorisations budgétaires, l'équilibre financier et la situation patrimoniale sont présentés :
 - le tableau des emplois reste identique
 - ➤ le tableau des autorisations budgétaires est modifié pour tenir compte des recettes et dépenses nouvelles et fait ressortir un solde budgétaire déficitaire de 862 427€
 - l'équilibre financier fait apparaître un besoin de financement de 852 427€
 - la situation patrimoniale fait ressortir un résultat prévisionnel de + 44 005 €.

Le compte de résultat prévisionnel est établi conformément au principe de constatation des droits et obligations se rattachant à l'exercice 2021 régissant la comptabilité générale. Il apporte une vision complémentaire au tableau des autorisations budgétaires. Ce compte de résultat intègre notamment des charges et produits calculés qui sont par définition sans impact sur le solde budgétaire de l'exercice comme la dotation aux amortissements.

Les autres tableaux pour information sont également présentés :

Le tableau 7- plan de trésorerie a été mis à jour du solde initial des disponibilités au 1^{er} janvier 2021, tenant compte des informations issues du compte financier 2020 soit 1 560 095 €. Ce chiffre vient remplacer le montant prévisionnel du BI de 881 637,34€. Le niveau final de trésorerie au 31 décembre 2021 est évalué à 707 668 € (Tab.7)

Le niveau du fonds de roulement prévisionnel est recalculé pour tenir compte du fonds de roulement définitif au 31 décembre 2020 de 1 194604 € auquel est ajoutée la variation du fonds de roulement de -848 040 € et s'établit au 31/12/2021 à **346 564 €.**

Suite à ces éléments, les chiffres de prévision budgétaire 2020 deviennent :

- un solde budgétaire déficitaire de 852 427 €
- Un résultat patrimonial de 44 005 €
- une capacité d'autofinancement de 444 005 €
- un prélèvement sur la Trésorerie de 852 427 €
- un prélèvement sur le fonds de roulement de 848 040 €
- un fonds de roulement estimé au 31/12/2021 de 346 654 €
- un niveau final de trésorerie de 707 668 €

Le fonds de roulement représente 35 jours de fonctionnement quant à la trésorerie, elle représente 72 jours de fonctionnement (1 jour de fonctionnement représente 9 798€)

Selon l'équation bilancielle (FR-BFR=T), le niveau du BFR estimé au 31 décembre 2021 s'élèvera à 486 936 €, (qui représente les décalages entre les encaissements et les décaissements du cycle d'exploitation).

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

Plafond global des emplois : 112 ETPT dont :

- > 102 sous plafond Etat (titre 2 et titre 3)
- ➤ 10 hors plafond (ressources propres)

7 258 070 € d'autorisations d'engagement dont :

- > 992 114 € de dépenses de masse salariale
- > 2 439 159 € de dépenses de fonctionnement
- > 3 826 797 € de dépenses d'investissement

4 894 517€ de crédits de paiement dont :

- > 992 114 € de dépenses de masse salariale
- 2 584 378 € de dépenses de fonctionnement
- > 1 318 025 € de dépenses d'investissement

4 042 090 € de prévisions de recettes

852 427 € de solde budgétaire (déficit)

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- > -852 427 € de variation de trésorerie
- > 44 005 € de résultat patrimonial (bénéfice)
- > 444 005 € de capacité d'autofinancement
- > -848 0040 € de variation sur fonds de roulement



BUDGET RECTIFICATIF N°1- 2021



Tab 1 : tableau des autorisations d'emplois

Tab 2 : tableau des autorisations budgétaires

Tab 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

Tab 4 : tableau retraçant l'équilibre financier

Tab 5 : tableau des opérations pour compte de tiers

Tab 6: tableau de la situation patrimoniale

Tab 7 : plan de trésorerie

Tab 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées Tab 9 : tableau des opérations pluriannuelles (non rempli)

Tab 10 : tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation (non rempli)

Tableau 1 - Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du BUDGET RECTIFICATIF N°1 2021 CUFR Mayotte

(A) + (B)
obal
55,
0,
6,
61,
34
2
15
51,
31,

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

(Données RH)

^{* :} cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

^{** :} cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

Tableau 2 - AUTORISATIONS BUDGETAIRES- BUDGET RECTIFICATIF N°1-2021 **CUFR Mayotte**

Date: 27-01-2021 Etablissement CUFR Taux **Nature**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Dép	enses	Recettes				
	Α	E	СР		Rec	ettes	
	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	
Personnel	1 018 986	992 114	1 018 986	992 114	3 243 950	3 599 186	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	-	-	-	-	2 484 903	2 784 903	Subvention pour charges de service public
					15 000	19 117	Autres financements de l'Etat
					73 752	73 752	Fiscalité affectée
Fonctionnement	1 894 491	2 439 159	2 072 491	2 584 378	389 828	440 948	Autres financements publics
Dont AE = CP	1 278 431	1 569 931	1 278 431	1 569 931	280 467	280 467	Recettes propres
Dont AE <> CP	616 060	869 228	794 060	1 014 447			
					457 556	442 904	Recettes fléchées **
					65 000	185 145	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	446 819	3 826 797	829 819	1 318 025	295 624	155 827	Autres financements publics fléchés
Dont AE = CP	288 262	604 262	288 262	604 262	96 932	101 932	Recettes propres fléchées
Dont AE <> CP	158 557	3 222 535	541 557	713 763			
OTAL DES DÉPENSES	3 360 296	7 258 070	3 921 296	4 894 517	3 701 506	4 042 090	TOTAL DES RECETTES
olde budgétaire - Excédent					219 791	852 427	Déficit - Solde budge

^{*} Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes. ** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 3- DEPENSES PAR DESTINATIONS et RECETTES PAR ORIGINES- BUDGET RECTIFICATIF N°1- 202' CUFR Mayotte

Date: 27-01-2021	
Etablissement	CUF
Taux	1
Nature	*

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Dépenses de l'organisme								I
Budget	Pers	onnel	Fonctionnemer	nt et intervention	Investis	ssement	To	otal	
	AE:	= CP	AE	СР	AE	СР	AE	CP	
Formation initiale et continue	14 575	14 575	276 828	285 828	43 262	43 262	334 665	343 665	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	14 575	14 575	216 828	225 828	28 262	28 262	259 665	268 665	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	-	-	60 000	60 000	15 000	15 000	75 000	75 000	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-	
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	35 000	35 000			35 000	35 000	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	9 153	9 153	222 779	233 840	35 075	35 075	267 008	278 069	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies			30 000	30 000	10 000	10 000	40 000	40 000	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-			
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-		
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement		-	-	-	-	-	-		
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	55 738	55 738	225 649	225 693	51 415	80 364	332 802	361 795	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	37 732	37 732	253 435	256 784			291 167	294 516	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	40 428	40 428	36 889	43 586	23 045	24 494	100 362	108 508	
D114 - Immobilier			574 840	551 000	3 418 000	878 830	3 992 840	1 429 830	
D115 - Pilotage et support	822 488	822 488	432 000	547 000	246 000	246 000	1 500 488	1 615 488	
Étudiants	12 000	12 000	351 738	375 646			363 738	387 646	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants			72 125	72 125			72 125	72 125	
D202 - Aides indirectes			40 000	40 000			40 000	40 000	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	12 000	12 000	239 613	263 521			251 613	275 521	
Total	992 114	992 114	2 439 159	2 584 378	3 826 797	1 318 025	7 258 070	4 894 517	

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Recettes de l'organisme Recettes globalisées Recettes fléchées								
Budget	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Total
Subvention pour charges de service public	2 784 903	,				-		·	2 784 903
Droits d'inscription	,	,			195 540	-		-	195 540
Formation continue, diplômes propres et VAE		-		-	65 060	-		-	65 060
Taxe d'apprentissage	-	-	-		2 000	-	•	-	2 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR			-	,	-	-	-	-	
Valorisation	·	-	-		-	-	-	-	
ANR investissements d'avenir	-	-		-		-	-		
ANR hors investissements d'avenir	·	-		-		-	4 824	-	4 824
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	·	-	·	-	-	-	-	-	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne		-		-	-	-	-		
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		19 117		420 948	10 867	185 145	137 003	56 932	830 011
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									
Autres recettes			73 752	20 000	7 000	0	14 000	45 000	159 752
Total	2 784 903	19 117	73 752	440 948	280 467	185 145	155 827	101 932	4 042 090

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	852 427
----------------------------	---------

Tableau 4 - EQUILIBRE FINANCIER- BUDGET RECTIFICATIF N°1- 2021 CUFR Mayotte

Date: 27-01-2021
Etablissement CUFR
Taux 1
Nature *

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des fina	ncements)			Financements (couverture des besoins)			
Besoins (utilisation des financements)	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	Financements (couverture des besoins)		
Solde budgétaire (déficit) *	219 791	852 427	-		- Solde budgétaire (excédent) *		
dont solde budgétaire budget principal					dont solde budgétaire budget principal		
dont solde budgétaire budget du SAIC					dont solde budgétaire budget du SAIC		
dont solde budgétaire FU					dont solde budgétaire FU		
dont solde budgétaire BAI					dont solde budgétaire BAI		
dont solde budgétaire SIE					dont solde budgétaire SIE		
Remboursements d'emprunts (capital) ;	_	_	_		- Nouveaux emprunts (capital)		
Nouveaux prêts (capital);	-		-		- Remboursements de prêts (capital)		
Dépôts et cautionnements	-	-	-		- Dépôts et cautionnements		
Opérations au nom et pour le compte de tiers **	454 774	454 774	_		Opérations au nom et pour le compte de tiers **		
(décaissements de l'exercice)	101771	101771			(encaissements de l'exercice)		
Autres décaissements sur comptes de tiers	-	-	454 774	454 774	Autres encaissements sur comptes de tiers		
(non budgétaires)					(non budgétaires)		
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la					Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la		
trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	674 564	1 307 201	454 774	454 774	trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)		
Variation de trésorerie	-	-	219 791	852 427	Variation de trésorerie		
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	-	-	55 208	107 192	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***		
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	-	-	510 283	745 235	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée		
TOTAL DES BESOINS	674 564	1 307 201	674 564	1 307 201	TOTAL DES FINANCEMENTS		

^{*} solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

^{**} Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

^{***} Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 5 - Opérations pour le compte de tiers- BUDGET RECTIFICATIF N°1- 2021 CUFR Mayotte

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même	Comptes	Libellé	Décaissements (c1)	Encaissements (c2)
nature				
TVA encaissée	TVA encaissée		0,00	0,00
TVA décaissée	TVA décaissée		0,00	0,00
Aide à la mobilité internationale suivie en compte de tiers (AMI)	C/4671		20 000,00	20 000,00
Prise en charge de la paye des agents de l'Université de la Réunion				
(INSPE) affectés à Mayotte (5 ETPT)	C/46762		400 000,00	400 000,00
Prise en charge de contrat Envalag part CREOCEAN	C/46763		34 773,60	34 773,60
	TOTAL		454 773,60	454 773,60

⁽c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4; N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Tableau 6- SITUATION PATRIMONIALE- BUDGET RECTIFICATF N°1 - 2021 CUFR Mayotte

Date : 27-01-2021	
Etablissement	CUFR
Taux	1
Nature	*

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI - 0	BR - 1	PRODUITS	BI - 0	BR - 1
Personnel	1 018 986	973 558	Subventions de l'Etat	2 564 903	2 989 165
dont charges de pensions civiles*	i	•	Fiscalité affectée	73 752	73 752
Fonctionnement autre que les charges de personnel et	2 472 491	2 953 827	Autres subventions	618 752	529 074
intervention	2 472 491	2 955 627	Autres produits	374 399	379 399
TOTAL DES CHARGES (1)	3 491 477	3 927 385	TOTAL DES PRODUITS (2)	3 631 806	3 971 390
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	140 328	44 005	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1)	3 631 806	3 971 390	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	3 631 806	3 971 390
+ (3) = (2) + (4)	3 03 1 000	3 97 1 390	= (2) + (4)	3 03 1 000	3 97 1 390

^{*} Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI - 0	BR - 1
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	140 328	44 005
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	400 000	400 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice 	-	-
= CAF ou IAF*	540 328	444 005

^{*} capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

Etat providentier as revolution as la cita	paarinionano or				
EMPLOIS	BI - 0	BR - 1	RESSOURCES	BI - 0	BR - 1
Insuffisance d'autofinancement*	-	ı	Capacité d'autofinancement*	540 328	444 005
			Financement de l'actif par l'État	=	=
Investissements	829 819	1 292 045	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	-	-
			Autres ressources	=	-
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	829 819	1 292 045	TOTAL DES RESSOURCES (6)	540 328	444 005
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	289 491	848 040

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI - 0	BR - 1
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-289 491	-848 040
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-69 700	4 387
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEV	-219 791	-852 427
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	546 905	1 194 604
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-189 692	486 936
Niveau de la TRESORERIE	736 597	707 668

^{* :} montant issu du tableau "équilibre financier"

Tableau 7 - Plan de Trésorerie - BUDGET RECTIFICATIF N°1 2021 CUFR Mayotte

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(€TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) Solde Initial (début de mois)	1 560 094,66	1 956 532,66	1 679 306,26	1 322 532,66	1 728 970,66	1 393 670,66	1 081 670,66	1 348 108,66	986 108,66	704 108,66	1 057 551,66	757 126,66	
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	688 438,00	50 000,00	15 000,00	738 438,00	66 700,00	50 000,00	688 438,00	30 000,00	110 000,00	714 461,00	74 117,00	373 594,00	3 599 186,00
Subvention pour charges de service public	620 000,00	0,00	0,00	620 000,00			620 000,00			624 903,00		300 000,00	2 784 903,00
Autres financements de l'Etat			15 000,00								4 117,00		19 117,00
Fiscalité affectée	18 438,00	0,00	0,00	18 438,00			18 438,00			18 438,00			73 752,00
Autres financements publics		50 000,00		50 000,00	66 700,00	50 000,00		20 000,00	60 000,00	51 120,00	50 000,00	43 128,00	
Recettes propres	50 000,00		0,00	50 000,00			50 000,00	10 000,00	50 000,00	20 000,00	20 000,00	30 466,00	
A2. Recettes budgétaires fléchées	20 000,00	20 000,00	45 000,00	50 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	30 000,00	29 315,00	155 830,00	52 759,00	
Financements de l'Etat fléchés				20 000,00		20 000,00				29 315,00	115 830,00		185 145,00
Autres financements publics fléchés	10 000,00	20 000,00		20 000,00		10 000,00			20 000,00		30 000,00	45 827,00	
Recettes propres fléchées	10 000,00		45 000,00	10 000,00		10 000,00			10 000,00		10 000,00	6 932,00	
A3. Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emprunts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prêts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations gérées en compte de tiers	30 000,00	64 773,60	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	454 773,60
TVA encaissée													0,00
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers : encaissements AMI			6 000,00				14 000,00						20 000,00
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers : encaissements INSPE	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	400 000,00
Autres encaissements d'opérations gérées pour comptes de tiers		34 773,60											34 773,60
A. TOTAL	738 438,00	134 773,60	90 000,00	818 438,00	96 700,00	120 000,00	718 438,00	60 000,00	180 000,00	783 776,00	269 947,00	466 353,00	4 496 863,60
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	277 000,00	347 000,00	347 000,00	347 000,00	367 000,00	367 000,00	387 000,00	357 000,00	387 000,00	355 333,00	384 542,00	421 546,00	4 344 421,00
Personnel	67 000,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00	55 333,00	74 542,00	67 088,00	859 963,00
Fonctionnement	150 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	151 367,00	2 301 367,00
Intervention					·							•	0,00
Investissement	60 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	70 000,00	100 000,00	100 000,00	110 000,00	203 091,00	1 183 091,00
B2. Dépenses sur recettes fléchées	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	145 830,00	54 266,00	550 096,00
Personnel	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	15 000,00	17 151,00	132 151,00
Fonctionnement	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	115 830,00	17 181,00	283 011,00
Intervention													0,00
Investissement	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	15 000,00	19 934,00	134 934,00
B3. Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emprunts : remboursement en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prêts : décaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers	30 000,00	30 000,00	64 773,60	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	454 773,60
TVA décaissée	·					·	·		·	·			0.00
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers : décaissements AMI		20 000,00											20 000,00
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers : décaissements INSPE	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	
Autres décaissements d'opérations gérées pour comptes de tiers			34 773.60			000,00							34 773.60
B. TOTAL	342 000.00	412 000.00	446 773.60	412 000.00	432 000.00	432 000.00	452 000.00	422 000.00	462 000.00	430 333.00	570 372.00	515 812.00	
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	396 438.00	-277 226.40	-356 773.60	406 438.00	-335 300.00	-312 000.00	266 438.00	-362 000,00	-282 000.00	353 443.00	-300 425.00	-49 459.00	
SOLDE CUMULE (1) + (2)	1 956 532,66	1 679 306,26	1 322 532,66	1 728 970,66	1 393 670,66	1 081 670,66	1 348 108,66	986 108,66	704 108,66	1 057 551,66	757 126,66	707 667,66	707 667,66
				, , ,		,		, , ,			dont trésorerie flé	chée = A2 - B2	-107 192,00

dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3

^{*} Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (tableau 4)

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées - BUDGET INITIAL 2021 CUFR MAYOTTE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT						
	<2019	2019	2020	2021	>=2022	
	Antérieures à N non	2019	2020	2021	N+3 et suivantes	TOTAL
	dénouées					
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)						
·						
Recettes fléchées (b)	187 141,00	170 648,53	409 713,51	442 903,62	0,00	1 210 406,66
Financements de l'Etat fléchés	49 580,00	98 545,00	22 000,00	185 145,00	0,00	355 270,00
Autres financements publics fléchés	91 561,00	68 603,53	275 935,82	155 826,62	0,00	591 926,97
Recettes propres fléchées	46 000,00	3 500,00	111 777,69	101 932,00	0,00	263 209,69
Dépenses sur recettes fléchées (c)	186 995,84	360 643,05	139 835,16	550 095,66	0,00	1 237 569,71
Personnel						
AE=CP	68 233,03	88 002,13	33 177,97	132 151,11	0,00	321 564,24
Fonctionnement et intervention						
AE	96 472,62	153 405,20	31 632,02	339 872,90	0,00	621 382,74
CP	76 894,93	150 487,31	24 307,09	283 011,24	0,00	534 700,57
Investissement						
AE	46 005,91	154 523,20	85 199,30	2 819 534,94	0,00	3 105 263,35
CP	41 867,88	122 153,61	82 350,10	134 933,31	0,00	381 304,90
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	145,16	-189 994,52	269 878,35	-107 192,04	0,00	-27 163,05

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

La 13 JAN 2011

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Liberté Égalité Fraternité

Service de la stratégie de contractualisation, du financement et de l'immobilier Sous-direction de l'immobilier Département du pilotage immobilier DGESIP B3-2 n° 2020- 0220 Affaire suivie par : Frédéric Régner

Tél: 01 55 55 85 99 Mél: relanceimmo@enseignementsup.gouv.fr 1 rue Descartes 75231 Paris SP 05

Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Paris, le 23 décembre 2020

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Monsieur le directeur du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte

S/c de Monsieur le recteur de la région académique de Mayotte, Chancelier des universités

Objet : Plan de relance - Résultat de l'appel à projets « Rénovation thermique des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs ».

Présidée depuis Matignon par le Premier ministre, Jean Castex, la CNIP stratégique du 14 décembre 2020 était dédiée à l'annonce des résultats de la démarche d'appels à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat et de l'enseignement supérieur, lancée le 7 septembre dernier, dans le cadre du plan de relance gouvernemental. Lors de cette conférence, le Premier ministre a présenté la liste finale des 4 214 projets sélectionnés pour 2,7 Mds €, en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État et de l'enseignement supérieur. Plus de 6 000 candidatures pour plus de 8,4 Mds € avaient été déposées. Pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, ce sont 1 066 projets pour 1,3 Md € qui ont été sélectionnés dont 1,2 Md € pour le MESRI.

Tous les services de l'Etat et les opérateurs (porteurs de projets, services instructeurs et Préfets) ont été vivement remerciés par le Premier ministre et les ministres présents Bruno Le Maire, Frédérique Vidal, Olivier Dussopt et Emmanuelle Wargon pour la célérité et la qualité de leurs travaux.

Trois priorités ont été mises en avant dans la sélection des projets : l'efficacité écologique et économique des projets favorisant la relance rapide des économies locales et l'emploi, les jeunes (la moitié de l'enveloppe va bénéficier à l'enseignement supérieur) et l'équilibre territorial, l'ensemble des régions étant servi.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous informer qu'un projet pour un montant à financer de 2 790 000€ a été sélectionné pour votre établissement.

Il s'agit du projet suivant :

- Réalisation de travaux de performances énergétiques (relamping, brasseurs d'air, isolation thermique des planchers et façades, panneaux photovoltaïques...) pour un financement de 2 790 000€, sur la commune de Dembéni (FR 3757).

Suite à cette sélection, ce projet devra très rapidement être mis en œuvre, pour une notification des marchés de travaux au plus tard fin 2021 et avec une date limite de livraison des chantiers en 2023, voire 2024 pour les projets les plus complexes respectant les échéanciers transmis dans le dossier de candidature.

Un suivi précis conditionnant le versement des crédits va être mis en place à travers un outil en ligne de suivi du plan de relance conçu par la direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) et qui sera exploité aussi bien par la direction du budget, la DIE, le préfet de région, la DGESIP et le recteur de région académique.

J'attire votre attention sur la nécessité de renseigner très régulièrement (a minima une fois par mois et à chaque avancée du projet : validation d'une phase APS, APD, PRO...; notification des marchés, livraison des travaux...) cet outil reflétant l'avancement opérationnel et financier des opérations.

La DIE a prévu d'habiliter par défaut dans l'immédiat les porteurs de projets mentionnés dans le dossier de candidature. Ces derniers vont recevoir dans les prochains jours un mail automatique les invitant à se connecter à l'outil pour configurer leur accès. Il sera bien évidemment possible de modifier ultérieurement les accès et demander des habilitations complémentaires.

Les premiers versements de crédits interviendront en janvier 2021 soit en totalité pour les « petits projets », soit de manière séquencée en fonction de l'avancement constaté dans l'outil de suivi et en lien avec le rectorat pour les projets plus importants.

Compte tenu de l'enjeu économique et financier que représente le plan de relance, il est rappelé l'importance de la rapidité d'exécution des projets et le risque de réallocation des crédits vers d'autres projets en cas de retard manifeste.

Comme habituellement pour les opérations du CPER et tous les sujets immobiliers, les services du rectorat seront vos interlocuteurs privilégiés pour assurer la mise en œuvre et veiller au suivi du plan de relance.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour la ministre et par délégation, La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Anne-Sophie BARTHEZ

		31/12/24	
	2024	30/9/24	
	20	30/6/24	
		31/3/24	
		31/12/23	
	23	30/9/23	
	2023	30/6/23	
±.		31/3/23	€ 500 282,00 €
men		31/12/22	
paie	22	30/9/22	
Crédits de paiement	2022	30/6/22	
rédit		31/3/22	₹ 389,00 €
Ö		31/12/21	
	21	12/6/08	
	2021	12/9/08	
		12/2/12	₹ 00,008 311
		31/12/20	
	50	30/9/20	
	2020	30/6/20	
		31/3/20	
		31/12/24	
	24	30/9/24	
	2024	30/6/24	
		31/3/24	
		31/12/23	
	2023	30/9/23	
int	20	\$2/9/08	
gement		31/3/23	
ıgag		31/12/22	
d'en	22	30/9/22	
Suc	2022	30/6/22	
Autorisations d'engag		31/3/22	128 000'00 €
Itori		31/12/21	2 249 000,000 €
Au	21	12/6/08	
	2021	12/9/08	
		12/2/18	383 000'00 €
		31/12/20	
	20	30/9/20	
	2020	30/6/20	
		31/3/20	
_			

		31/12/24	
	2024	30/9/24	
	20	30/6/24	
		31/3/24	
		31/12/23	
	23	30/9/23	
	2023	30/6/23	
±.		31/3/23	€ 500 282,00 €
men		31/12/22	
paie	22	30/9/22	
Crédits de paiement	2022	30/6/22	
rédit		31/3/22	₹ 389,00 €
Ö		31/12/21	
	21	12/6/08	
	2021	12/9/08	
		12/2/12	₹ 00,008 311
		31/12/20	
	50	30/9/20	
	2020	30/6/20	
		31/3/20	
		31/12/24	
	24	30/9/24	
	2024	30/6/24	
		31/3/24	
		31/12/23	
	2023	30/9/23	
int	20	\$2/9/08	
gement		31/3/23	
ıgag		31/12/22	
d'en	22	30/9/22	
Suc	2022	30/6/22	
Autorisations d'engag		31/3/22	128 000'00 €
Itori		31/12/21	2 249 000,000 €
Au	21	12/6/08	
	2021	12/9/08	
		12/2/18	383 000'00 €
		31/12/20	
	20	30/9/20	
	2020	30/6/20	
		31/3/20	
_			



3-DETAILS DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SYNTHESE DES OPERATIONS DE FIN D'ANNEE 2020: NOTIFICATION DES MARCHES DE TRAVAUX EN 2021

DETAILS	DES COUTS	DES OPERATION	s 		-
DESIGNATION DES PRESTATIONS	REFECTION DU PARKING DU PERSONNEL	PARTIELLE DU	MISE EN CONFORMITE SANITAIRE DE LA CAFETERIA	COÛT TOTAL (€)	
	114 000,00	125 000,00	82 000,00	321 000,00	
TRAVAUX	20 688,00	15 000,00	10 000,00	45 688,00	
MAITRISE D'ŒUVRE			4 000,00	12 000,00	
AUTRES PRESTATAIRES INTELLECTUELS	4 000,00	4 000,00		3 000,00	
DEPENSES DE MAITRISE D'OUVRAGE	1 000,00	1 000,00	1 000,00	3 000,00	
	-	1.0		-	
DECORATION	3 840,00	5 000,00	3 000,00	11 840,00	
ASSURANCES DO	3 840,00	0,500,000		-	
ACTUALISATION ET REVISION		•			
TOTAL TDC	143 528,00	150 000,00	100 000,00	393 528,00	

		PROG	RAMMATION	DES AUTORIS	ATIONS D'ENGAG	EMENT		
2 020								
REFECTION DU PARKING DU PERSONNEL	MISE EN ACCESSIBILIT E PARTIELLE DU CUFR	MISE EN CONFORMITE SANITAIRE DE LA CAFETERIA	TOTAL	REFECTION DU PARKING DU PERSONNEL	MISE EN ACCESSIBILITE PARTIELLE DU CUFR	MISE EN CONFORMITE SANITAIRE DE LA CAFETERIA	TOTAL	TOTAL
LINGOINI				114 000,00	125 000,00	82 000,00	321 000,00	321 000,00
	•	-				\ /=\\	HEAT OF	45 688,00
20 688,00	15 000,00	10 000,00	45 688,00	-	-	1000		12 000,00
4 000,00	4 000,00	4 000,00	12 000,00	-	•	A TE		RARES
STOREST (VIA SERVING)		_	1 000,00		1 000,00	1 000,00	2 000,00	3 000,00
1 000,00	-			-	-	1 1 1		-
			-	0.040.00	5 000,00	3 000,00	11 840,00	11 840,00
-		-	-	3 840,00				
-		-	-	-				393 528,00
25 688,00	19 000,00	14 000,00	58 688,00	117 840,00	131 000,00	86 000,00	334 840,00	393 320,00

BR1 2021- REPROGRAMMATION DES CREDITS DES CONVENTIONS ET CONTRATS DE RECHERCHE

										Encaissement	Encaissement			
		F	léché	AE année	AE année	CP année	CP année	Charges/Emplois	Charges/Emplois	année	année	Produits/Ressou	Produits/Ressou	État de
Libellé de l'opération	Numéro	Туре	е	Ouvert	A intégrer	Ouvert	A intégrer	Ouvert	A intégrer	Ouvert	A intégrer	rces Ouvert	rces A intégrer	l'opération
ARESMA	OPE-2017-0003		Dui	29 422,58	34 138,37	29 422,58	37 487,69		30 789,05	12 657,00	0,00			intégrée
MANMAC	OPE-2018-0004		Dui	0,00	11 459,74	0,00	22 609,35		22 609,35	0,00	0,00	.,		intégrée
CARTOGRAPHIE PNMM	OPE-2018-0006	Contrat de recherche	Dui	0,00	653,28	0,00	653,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	intégrée
MACROFAUNE MANGROVES	OPE-2018-0010	Contrat de recherche	Dui	0,00	88,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	intégrée
FNAU 2019	OPE-2019-0004	Autres Opérations avec imp C	Dui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	à intégrer
CVEC CR951 OEUVRES UNIVERSITA	IREOPE-2019-0007	Autres Opérations avec imp N	Non	22 125,00	0,00	22 125,00	0,00	22 125,00	0,00	22 125,00	0,00	22 125,00	0,00	intégrée
CVEC CR 953 POLE CULTURE	OPE-2019-0008	Autres Opérations avec imp N	Non	33 188,00	8 522,98	33 188,00	25 646,75	33 188,00	25 646,75	33 188,00	0,00	33 188,00	0,00	intégrée
CVEC CR 954 REUSSITE ETUDIANTE	OPE-2019-0009	Autres Opérations avec imp N	Non	3 688,00	6 183,78	3 688,00	6 183,78	3 688,00	6 183,78	3 688,00	0,00	3 688,00	0,00	intégrée
CVEC CR 955 MEDECINE PREVENTIV	/E OPE-2019-0010	Autres Opérations avec imp N	Non	11 063,00	7 241,87	11 063,00	7 241,87	11 063,00	7 241,87	11 063,00	0,00	11 063,00	0,00	intégrée
CVEC CR 956 SUAPS	OPE-2019-0011	Autres Opérations avec imp N	Non	3 688,00	0,00	3 688,00	370,00	3 688,00	370,00	3 688,00	0,00	3 688,00	0,00	intégrée
DIU ENSEIGNEMENT DE L'INFORMAT	FIQ OPE-2019-0013	Contrat de formation contin N	Non	0,00	26 470,86	0,00	35 470,88	0,00	35 470,88	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	intégrée
ENVALAG	OPE-2019-0015	Contrat de recherche N	Non	0,00	29 680,85	0,00	32 693,52	0,00	32 693,52	0,00	28 266,50	0,00	28 266,50	intégrée
METRONOME	OPE-2019-0017	Contrat de recherche C	Dui	23 835,00	80,20	23 835,00	26 060,20	23 835,00	80,20	23 835,00	4 315,00	23 835,00	4 315,00	intégrée
PREMM 2020	OPE-2019-0018	Autres Opérations avec imp C	Dui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 117,00	0,00	4 117,00	intégrée
DJSCS	OPE-2019-0019	Autres Opérations avec imp N	Non	35 000,00	5 937,82	35 000,00	12 351,82	35 000,00	-10 000,00	35 000,00	-5 000,00	35 000,00	-5 000,00	intégrée
PONTES DE TORTUES	OPE-2020-0001	Contrat de recherche C	Dui	42 505,00	6 065,89	42 505,00	6 065,89	42 505,00	6 065,89	39 800,00	0,00	39 800,00	0,00	intégrée
SYSTEMES LITTORAUX DYNAMIQUE	S [OPE-2020-0002	Contrat de recherche	Dui	19 000,00	-268,11	19 000,00	-268,11	19 000,00	-268,11	19 000,00	0,00	19 000,00	0,00	intégrée
PEPITE Mayotte	OPE-2020-0003	Autres Opérations avec imp C	Dui	213 720,00	-113 357,86	213 720,00	-105 211,68	213 720,00	-121 139,73	208 280,00	-157 000,00	208 280,00	-157 000,00	intégrée
DYNALIT	OPE-2020-0004	Autres Opérations avec imp C	Dui	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	intégrée
ANR-17-NCUN-0015 ECRI +	OPE-2020-0006	Autres Opérations avec imp C	Dui	4 500,00	1 975,32	4 500,00	1 975,32	4 500,00	0,00	4 824,00	0,00	4 824,00	0,00	intégrée
DAC Mayotte	OPE-2020-0007	Autres Opérations avec imp C	Dui	45 600,00	0,00	45 600,00	0,00	45 600,00	0,00	45 600,00	0,00	45 600,00	0,00	intégrée
RISQUE CYCLONIQUE	OPE-2020-0008	Contrat de recherche C	Dui	33 435,00	0,00	33 435,00	0,00	33 435,00	0,00	33 435,00	0,00	33 435,00	0,00	intégrée
MAYSPONGE	OPE-2020-0009	Contrat de recherche C	Dui	39 274,89	0,00	39 274,89	0,00	39 274,89	0,00	39 274,89	0,00	36 274,89	0,00	intégrée
CRABMAYO	OPE-2020-0010	Contrat de recherche	Dui	66 471,00	24 449,00	66 471,00	24 449,00	66 471,00	24 449,00	66 471,00	-6 646,80	66 471,00	-7 646,80	intégrée
PLAN DE RELANCE	OPE-2021-0001	Opération d'investissement C	Dui	0,00	2 790 000,00	0,00	115 830,00	0,00	115 830,00	0,00	115 830,00	0,00	115 830,00	intégrée
ARS	OPE-2021-0002	Contrat de recherche	Non	0,00	19 100,00	0,00	19 100,00	0,00	19 100,00	0,00	15 500,00	0,00	15 500,00	intégrée
OFB Thèse TEREBRALIA	OPE-2021-0003	Contrat de recherche	Dui	0,00	15 511,25	0,00	15 511,25	0,00	15 511,25	0,00	22 202,62	0,00	22 202,62	intégrée
				628 015,47	2 875 433,64	628 015,47	285 720,81	628 015,47	210 633,70	603 428,89	35 584,32	600 428,89	34 584,32	4